

On garde le moral !

P.04

ÉVÈNEMENT

L'art s'expose
en mairie

P.05

CULTURE

Un beau concert
dans notre église

P.06

ENVIRONNEMENT

Diagnostics thermiques
de l'habitat

LOISIRS PROCHAINS ÉVÉNEMENTS: PRENEZ DATE!

- **CONFÉRENCE MÉMOIRE ANIMÉE**
PAR PASCALE ETCHEBARNE
SAMEDI 15 OCTOBRE À 10 H 30
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL
- **FÊTE DU BEAUJOLAIS NOUVEAU**
JEUDI 17 NOVEMBRE À PARTIR DE 19 H
PARC DE LA MAIRIE
- **ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS**
SAMEDI 19 NOVEMBRE À 11 H
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL
- **CÉRÉMONIE DE RÉCOMPENSE AUX BACHELIERS DE VILLAINES**
SAMEDI 19 NOVEMBRE À 11 H
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL
- **CHALET DE NOËL**
DU 12 AU 16 DÉCEMBRE

ÉGALEMENT AU PROGRAMME CET HIVER

Campagne thermographique (voir en page 6).

APEV
ASSOCIATION POUR LES ENFANTS DE VILLAINES

Qu'est ce que c'est?
Depuis plus de 30 ans, l'association aide l'école en récoltant des fonds pour améliorer le quotidien de nos enfants.

Comment ?
En organisant des Manifestations et des services tels que le chalet de Noël, la fête du livre, la distribution de viennoiseries et bien d'autres.
Mais aussi, grâce aux dons des parents et des villainois.

Pourquoi ?
Pour que nos enfants, élèves de cette petite école de village, s'épanouissent et apprennent dans les meilleures conditions (matériel, sorties, voyages...)

Pour être informé et aider...rien de plus simple!
Scannez-le afin d'intégrer le groupe WhatsApp de l'APEV et être informé des prochains événements.

Mais l'APEV c'est surtout de la solidarité et des bras!
Et c'est ce qui a manqué ces dernières années, rendant la tâche de plus en plus difficile!
Nous sollicitons donc TOUTES* Les bonnes volontés !!!

*réaliser des photocopies, aider 30mn ou 1h durant le chalet de Noël, soumettre de nouvelles idées...

apev.asso@hotmail.com

CONFÉRENCE MÉMOIRE



ACCUEIL NOUVEAUX HABITANTS



CÉRÉMONIE DE RÉCOMPENSE AUX BACHELIERS



CHALET DE NOËL



ON GARDE LE MORAL !

Chers amis Villainois,

L'année se termine encore une fois forte en émotions et en situations sensibles telles que :

- Le conflit en Ukraine;
- Le réchauffement climatique, les canicules et la sécheresse;
- L'inflation;
- Le coût de l'énergie qui s'envole;

Néanmoins une fois encore nous allons faire face, la vie continue.

Pour vous parler de Villaines :

- La résidence « les Roches de Carnelle » est sortie de terre;
- Le local périscolaire a été transformé avec sur son parvis l'installation du distributeur de pain;
- Les trottoirs de la rue de Villiers le sec sont rénovés;
- Fin octobre la zone devant le city va être réaménagée. Les travaux du parvis école sont repoussés de quelques mois (mars, après les périodes de gel) eu égard à des problèmes d'approvisionnement en matériaux spécifiques;
- La zone herbeuse située devant le city stade est en cours de réaménagement, son accès sera sécurisé;

Sur le plan des loisirs et de la culture ont eu lieu différents événements :

- Des concerts dans l'église;
- La brocante de mai;
- La fête du Village après 2 ans d'interruption;
- La fête de la musique;
- Le forum des associations;
- Une exposition de peinture;
- L'animation dans l'école « la tête dans les étoiles »;
- Une conférence sur le sommeil;



Et bien sûr en fin d'année notre désormais traditionnel chalet de Noël !

Actuellement mon équipe et moi-même travaillons sur des mesures d'économie d'énergie concernant l'éclairage, le chauffage et l'eau chaude dans les bâtiments municipaux.

Début janvier, nous avons programmé une campagne thermographique qui permettra, avec votre accord, le survol de votre maison par un drone afin de déterminer les ponts thermiques de votre construction (voir page 6).

Cette opération est totalement financée par la mairie.

Nous allons finir cette année pleins de détermination à faire face comme nous savons le faire.

Votre Maire
Patrice ROBIN

LE « BIEN-VIVRE » ENSEMBLE

JARDINAGE ET TRAVAUX

Le Conseil Municipal a décidé lors de la séance du 8 mai 2021 de modifier les horaires durant lesquels le bruit lié aux travaux et jardinage est autorisé :

- **du lundi au vendredi : 8 h-12 h / 13 h-19 h ;**
- **samedi : 9 h-12 h / 15 h-19 h ;**
- **dimanche : 16 h-19 h (jardinage uniquement).**

BRUITS ET NUISANCES

Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit :

- par un individu locataire, propriétaire ou occupant (cri, talon, chant...);
- par une chose ou un objet (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager...);
- par un animal (abolements...).

La nuit, on parle de tapage nocturne. Et en journée, le bruit peut aussi causer un trouble anormal au voisinage dès lors qu'il est répétitif, intensif ou qu'il dure dans le temps. Soyez vigilant en journée dans vos gestes au quotidien. **L'amende encourue, en cas de nuisances sonores, peut aller jusqu'à**

450 €. Dans un premier temps, si vous en êtes victime, préférez une solution à l'amiable plutôt qu'un appel aux forces de l'ordre.

Lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F612>

POUBELLES

Conteneurs et poubelles sont à sortir le lundi à partir de 18 h et à rentrer au plus tard le mardi avant 20 h. Les poubelles doivent être sorties et alignées devant CHAQUE maison et non pas rassemblées.

VITESSE

Rappel important : la vitesse est limitée à 30 km/h, partout dans Villaines (contrôle possible).

LES ANIMAUX DOMESTIQUES

Le propriétaire de l'animal doit prendre toutes les mesures nécessaires pour la tranquillité de ses voisins. Il existe ainsi des solutions pour limiter l'abolement intempestif d'un chien : le dressage.

De même, si vous vous promenez avec votre chien sur la voie publique, celui-ci doit être obligatoirement tenu en laisse. Rappelons que les chiens catégorisés ont obligation de porter une muselière.

Le principe fondamental reste le respect mutuel et collectif de son voisinage. D'autre part, pour rappel, chaque habitant est tenu de désherber devant son habitation et son garage.

ma comm'Une

Trimestriel d'informations municipales - Hôtel de Ville // 01 30 35 78 00

Directeur de la publication // Patrice Robin - Directeur de la rédaction // Michel Dumortier

Commission communication // P. Dupé, F. Volovik, D. Becou, M. Dumortier

Conception-réalisation // Agence RDVA // 01 39 90 10 00

Impression // SEUGY OFFSET SERVICES // 01 30 35 45 81

Dépôt légal à parution



ÉVÈNEMENT

L'ART S'EXPOSE EN MAIRIE

Les 24 et 25 septembre derniers, la salle du conseil municipal a accueilli l'exposition d'une artiste peintre villainoise qui nous fait un retour sur expérience...



« Villainoise depuis quelques mois, j'ai eu le privilège d'exposer dans la salle du conseil municipal durant tout un week-end de septembre. Chaque jour, une quarantaine d'amateurs d'art et de curieux est venue à ma rencontre dans une ambiance chaleureuse. De Villaines ou d'ailleurs, chacun a pu découvrir mon travail artistique et

mon univers coloré. Je suis ravie de faire partie de ma nouvelle commune qui est sensible à l'art et je remercie toutes les personnes qui ont contribué à ce bel événement. En attendant ma prochaine expo, je reprends mes pinceaux pour de nouvelles créations dans mon atelier situé à 300 mètres de la mairie. J'y expose aussi mes œuvres

pour vous accueillir et pour le plaisir des yeux. »

Pour suivre cette artiste :
Facebook/Instagram :
50nuancesdemarguerite
Site internet :
50nuancesdemarguerite.com

DU PAIN FRAIS À TOUTE HEURE À VILLAINES

Comme promis dans le magazine de l'été, un distributeur de pain a été installé à la fin du mois septembre devant l'entrée de la garderie, en face à la Mairie.

L'appareil propose 7j/7 et 24h/24 de nombreux produits tels que des baguettes classiques, des traditions, des pains de campagne ou spéciaux ainsi que diverses viennoiseries. Tout ceci est fabriqué par un artisan boulanger des environs.

L'approvisionnement est réalisé au minimum trois fois par jour.



CULTURE

UN BEAU CONCERT DANS NOTRE ÉGLISE

Ce dimanche 18 septembre dans notre charmante église Notre Dame de la Nativité, nous avons eu le privilège de recevoir le Trio « LES ÉLÉMENTS » dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine. Composé d'un violoncelle, d'un violon et d'une harpe; ce trio a interprété des airs de Bach, Paganini, Vivaldi et Fauré notamment. La cinquantaine de personnes présentes a apprécié unanimement le répertoire ainsi que la qualité artistique de ces musiciens. Une surprise a conclu ce concert par la présence de Kristel ADAMS (candidate à THE VOICE) venue en voisine poser sa merveilleuse voix pour un magnifique « Hallelujah ». Ce fut donc un très beau moment de partage musical. Nous vous attendons nombreux l'année prochaine pour un nouveau concert.



DES EXPLORATEURS EN VISITE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



Depuis plusieurs années, nous accueillons à l'école, Isabelle et Alain Boyaval (voir site FAUNE EXPLO). Ce sont des explorateurs, reporters qui étudient les menaces qui pèsent sur notre planète comme les animaux en voie de disparition, la pollution marine, le réchauffement climatique etc...

Ils partent régulièrement en Amérique du Nord pour réaliser des films qui sont des témoignages de ce qui se passe sur notre Terre.

Ils sont spécialistes également du comportement et de la protection de l'ours et de tout ce qui touche à la Préhistoire.

Ils présentent aux enfants des fossiles rares, des os de mammouths, des crânes d'animaux (ours, crocodiles...), des outils et des objets du quotidien très très anciens... Cette année, ils nous ont plongés dans le Néolithique (de - 8 000 ans à - 3 500 ans). Comme à chaque fois, on en prend « plein les yeux » et surtout ils nous sensibilisent au fait qu'il faut vraiment prendre soin de la nature car elle est très fragile.



« Ce que j'ai aimé le plus c'est quand on a parlé de l'Almasty (créature mystérieuse du Caucase). Je ne connaissais pas et j'ai bien aimé son histoire. J'ai adoré aussi quand on a vu le film sur Otzi. C'est la première fois que je voyais une momie dans la glace. » **(Ethan. D - CM2)**

« J'ai aimé quand ils ont parlé des menhirs car j'ai trouvé que c'était intéressant. Du coup, j'ai envie de savoir pourquoi les menhirs sont posés comme ça. J'ai aimé aussi l'histoire d'Otzi la momie (l'homme du Néolithique). On a bien vu son corps momifié. » **(Rosa - CM2)**

« J'ai adoré tous les petits films, c'était trop bien! Les objets (armes, outils...), les empreintes de l'homme du Néandertal (qui apparemment existe toujours), c'était bien. Merci pour cette super journée et je suis triste de ne plus pouvoir les revoir. » **(Nathéo - CM2)**

« Quand ils ont parlé d'Otzi dans le mont Otzal, ça m'a vraiment touché qu'il soit resté si longtemps congelé dans la glace. J'ai aimé aussi quand ils ont mis les cornes géantes de l'auroch sur la tête de Lehyna. Elle était vraiment drôle avec ça sur elle! » **(Simon - CM1)**

ENVIRONNEMENT

DIAGNOSTICS THERMIQUES DE L'HABITAT

La maîtrise de la consommation énergétique représente aujourd'hui plus que jamais un enjeu important. Afin de sensibiliser la population à la maîtrise de l'énergie, la Municipalité de Villaines sous Bois a décidé de faire réaliser durant l'hiver 2022/2023 un diagnostic thermique des résidences en exploitant la thermographie aérienne.

QU'EST-CE QUE LA THERMOGRAPHIE AÉRIENNE ?

La thermographie aérienne par hélicoptère est un outil utilisé depuis de nombreuses années pour visualiser les déperditions de chaleur par les toitures pour un territoire donné.

Aujourd'hui, cette technique réalisée en hiver par un drone équipé d'une caméra thermique infrarouge permet de réaliser différentes prises de vues aériennes sous différents angles et met en évidence le niveau de déperdition de chaleur de chaque habitation en mesurant le flux de rayonnement de la toiture et des ouvrants.

Les prises de vues totalement individualisées de chaque habitation ne pouvant se faire sans l'accord du propriétaire, vous recevrez prochainement un courrier explicatif vous permettant de donner ou non votre consentement sur la démarche.

Dans ce courrier, vous trouverez également des explications sur l'exploitation des photos qui vous seront communiquées ultérieurement, sur les travaux que vous pourriez engager, sur les aides financières possibles pour améliorer l'isolation de votre habitation.



VENEZ FRISSONNER À ROYAUMONT POUR HALLOWEEN

Quel endroit plus approprié pour célébrer Halloween que l'abbaye de Royaumont ? La nuit, son grand parc et les ruines de son église laissent imaginer mille histoires... L'abbaye propose donc deux événements à la fin octobre. Le dimanche 30, dans l'après-midi, le conteur Clément Turin et le musicien Sébastien Collinet proposeront un spectacle familial basé sur un conte d'origine sahélienne, Le champs des sorciers. Le lundi 31, après la tombée de la nuit, le public est invité à une promenade inédite en compagnie de comédiens déguisés qui le mèneront à travers les salles médiévales aux inquiétants échos, en réveillant sur leur passage tout un univers peuplé d'esprits du passé, de mystères et de légendes...

Informations et réservation : www.royaumont.com/agenda



◀ RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CITY STADE

> DISPOSITIONS GÉNÉRALES :

Le City Stade de Villaines-sous-Bois est un lieu public d'accès libre pour tous les Villainois. Les personnes mineures sont placées sous la responsabilité de leur représentant légal. Les visiteurs en y accédant reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et en acceptent les conditions, notamment les risques liés à la pratique des activités proposées et en assument l'entière responsabilité.

Le City Stade permet uniquement la pratique du football, handball, basket-ball, volley-ball et badminton. **TOUTE AUTRE ACTIVITÉ EST INTERDITE.** L'école et les associations de Villaines-sous-Bois sont prioritaires.

> CONDITIONS D'ACCÈS ET HORAIRES :

Le City Stade est avant tout un lieu de rencontres, d'échanges et de loisirs sportifs. L'utilisation de cet espace doit se faire dans la plus grande convivialité. Le City Stade est accessible tous les jours :

- Horaires d'été (à partir du dernier dimanche de mars) : **de 9 h à 22 h**
- Horaires d'hiver (à partir du dernier dimanche d'octobre) : **de 9 h à 18 h**

La commune se réserve le droit, à tout moment de modifier ce règlement ou les horaires d'accès pour garantir les conditions de bonne utilisation, l'entretien et le respect du voisinage.

> CONDITIONS D'ORDRE ET DE SÉCURITÉ :

Il est interdit de manger ou de consommer de l'alcool sur le site.

Pour la tranquillité des riverains, il est interdit d'utiliser tout matériel sonore (poste de radio, téléphone portable, instruments de musique, pétards...).

- Il est interdit de fumer, de faire des feux sur l'aire de jeux et dans l'enceinte du City Stade.
- Il est interdit de porter des chaussures à crampons.
- Il est interdit d'escalader ou de grimper sur les panneaux de baskets, buts ou rambardes sur le site.

Sont interdits dans l'enceinte du City Stade : les rollers, planches à roulettes, vélos, cycles et engins motorisés. L'accès est formellement interdit aux animaux, même tenus en laisse. L'espace doit être tenu propre, les déchets doivent être déposés dans les poubelles.

En cas de dégradations accidentelles ou constatées, en avertir la mairie au n° suivant 01 30 35 78 00 ou via le formulaire de contact sur l'application Villaines-sous-bois (Mymairie).

Le présent règlement intérieur sera applicable à partir du 15 avril 2021 et sera adressé au Commandant de la communauté de brigades de Gendarmerie d'Asnières sur Oise/Luzarches. Le non-respect du présent règlement est susceptible d'entraîner l'expulsion des contrevenants ou toute autre sanction de droit (Article R. 1334-32 à R. 1334-35 - CSP)

CENTAURE - « OPÉRATION REPRISE DE GUIDON »

CENTAURE votre partenaire sur les formations des risques routiers depuis 1984

Avec l'arrivée de l'automne, la conduite doit être adaptée aux différentes situations d'adhérence.

Centaure Île-de-France est implanté sur la commune de Belloy-en-France à moins de 10 minutes de l'échangeur de la Croix Verte (A104) dans la zone d'activités de l'Orme.

Nous vous proposons de suivre une formation complète et certifiante qui pourra vous mettre plus à l'aise sur les routes.

Cette formation est éligible au financement CPF et nos équipes sont à votre écoute pour vous accompagner dans cette démarche.

Alternance de théorie et d'exercices de mise en situation dynamique pendant 14 h.

Afin de vous accompagner dans votre démarche de prévention, nos équipes sont joignables au 01 64 13 75 77

Vous pouvez également joindre directement Monsieur Michael MOYA, responsable commercial du site au 06 08 47 18 10 ou par mail à mmoya@centaureidf.com

Centaure



Aux fourneaux !

LA PÂTE À PIZZA DE THIERRY GRAFFAGNINO

TRIPLE CHAMPION DU MONDE DE LA PIZZA

Voici une recette simple qui se réalise à la main ou au pétrin, si vous en êtes équipé.

Temps de préparation : 15 minutes

Les ingrédients pour 6 pâtons* de 250 gr, ou 5 pâtons de 300 gr (afin d'éviter les erreurs, nous parlerons toujours en gramme) :

- 1 000 gr de farine (T 55, T65, ou 00, 0) ;
- 4 gr de levure fraîche que vous trouverez chez votre boulanger ;
- 550 à 580 gr d'eau (suivant le type de farine utilisée. Plus la farine possède de protéines, plus elle a besoin d'eau) ;
- 25 gr d'huile d'olive ;
- 20 à 25 gr de sel (préférez un sel non traité pour un meilleur résultat).

Laissez reposer la pâte une première fois 10 minutes. Pétrissez à nouveau puis laissez reposer la masse 1 h à température ambiante sous un torchon. Formez les pâtons et laissez un nouveau temps de repos de 24 à 72 h dans une boîte hermétique (après cette étape, vous pouvez congeler des pâtons pour en avoir d'avance). Étalez la pâte et garnissez-la selon vos envies. Une cuisson de 3/4 min à 350/400° est l'idéal. Bon appétit !



NUMÉROS UTILES

Pompiers : 18

Gendarmerie /police : 17

Samu : 15

Urgence : 112

Mairie : 01 30 35 78 00

Horaires d'ouverture de votre mairie :

lundi et vendredi : de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h - mardi et jeudi : de 14 h à 18 h - mercredi : de 9 h à 13 h



École : 01 30 35 72 93

Déchetterie : 01 34 70 05 60

Urgence eaux : 01 34 38 86 84

Urgence EDF/Gaz : 09 72 67 50 95

Mail mairie : mairie@villaines-sous-bois.fr / comcom95570@gmail.com



Alcad Clim

by  Blue Pearl Energy

CLIMATISATION

ÉTUDE - INSTALLATION - MAINTENANCE

10 bis rue de la Gare - 95570 Villaines-sous-Bois

Tél. : 01 30 35 53 28 - Fax : 01 30 35 78 39

www.alcadclim.com

